

## LISTE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LA DELIVRANCE D'UN TITRE DE SEJOUR EN POLYNESIE FRANCAISE

### 2- CST CSP PF : Carte de séjour temporaire mention « SALARIE » ou « TRAVAILLEUR TEMPORAIRE »

#### Carte de séjour pluriannuelle

(Articles L. 421-1 à L 421-3 du CESEDA)

**L'étranger doit se présenter personnellement et apporter les originaux et une copie des documents demandés. Les documents en langue étrangères doivent être traduits en français par un traducteur assermenté.**

#### 1. DOCUMENTS COMMUNS

- 1.1. Formulaire de « demande de titre de séjour »
- 1.2. Justificatif d'état civil et de nationalité :
  - Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée) ou à défaut, autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, etc.)
- 1.3. Visa de long séjour ou titre de séjour en cours de validité
- 1.4. Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :
  - Facture d'électricité ou eau ou téléphone fixe ou d'accès à internet ou bail de location de moins de 6 mois ou quittance de loyer (si locataire) ou impôt foncier
  - Si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois
  - Si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile récent
- 1.5. Justificatif de couverture médicale à jour
- 1.6. 2 photographies d'identité récentes
- 1.7. Timbre fiscal à 9 000 FXPF
- 1.8. Contrat de travail
- 1.9. Autorisation de travail en cours de validité

#### 2. RENOUELEMENT - DOCUMENTS SPECIFIQUES

- 2.1. Si vous occupez toujours l'emploi qui a justifié la délivrance de la dernière autorisation de travail :
  - Autorisation de travail correspondant au poste occupé en cours de validité
  - 3 dernières fiches de paie
- 2.2. Si vous n'occupez plus d'emploi :
  - Attestation du précédent employeur justifiant la rupture du contrat de travail
  - Si changement de statut : demande écrite de changement de statut
- 2.3. Si vous avez changé de profession :
  - Autorisation de travail correspondant au poste occupé, en cours de validité

#### 3. DEMANDE DE CARTE DE SEJOUR PLURIANNUELLE

- 3.1. Pièces au point 1 (sauf timbre fiscal à 9000FXPF)
- 3.2. Contrat de travail
- 3.3. Acte d'engagement à respecter les valeurs de la République signé et daté
- 3.4. Timbre fiscal à 20 000FXPF

**Obtenir des renseignements complémentaires :**

<https://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Demarches/Accueil-des-etrangers>

**Nous contacter : Par Tel : 40468631 (13h à 16h) ou par Email : [etrangers@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:etrangers@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)**